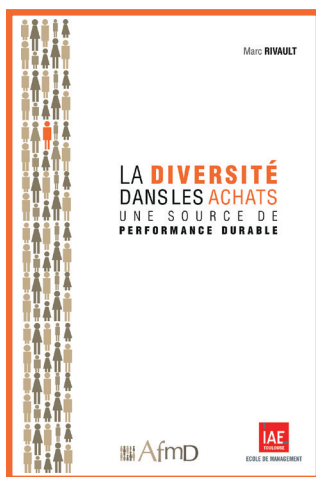




LA DIVERSITÉ DANS LES ACHATS : UNE SOURCE DE PERFORMANCE DURABLE

Marc RIVAULT



Ce guide présente **le développement des politiques « Achats responsables »** comme une opportunité pour les entreprises d'envisager les relations fournisseurs dans la perspective d'une plus grande performance économique, sociale et sociétale.

S'inscrivant dans le cadre de la responsabilité sociale des organisations, l'intégration de la diversité et la lutte contre les discriminations présentent des défis et des opportunités pour les clients comme pour les fournisseurs :

- Augmenter sa performance économique et financière ;
- Développer un avantage compétitif et tirer parti des capacités d'innovation de la diversité des fournisseurs ;
- Approfondir les relations clients/fournisseurs dans une logique partenariale et encourager les retours d'expérience ;
- Sécuriser sa chaîne d'approvisionnement et participer à l'amélioration des conditions de travail dans la chaîne de valeur, en mettant en cohérence la politique générale de l'entreprise et en élargissant des démarches initiées au niveau RH ;
- Améliorer l'image de l'entreprise, la marque employeur et prévenir les risques d'image ;
- Renforcer son ancrage territorial, favoriser le développement économique des territoires d'implantation et développer l'emploi, y compris pour les personnes qui en sont le plus éloignées.

Un guide pratique destiné aussi bien aux responsables diversité qu'aux responsables achats

L'ouvrage dresse un **panorama des politiques et pratiques d'entreprise**, autour de deux grands axes :

- La *diversification des fournisseurs* et le développement d'initiatives en direction de fournisseurs « divers » (structures du secteur adapté et protégé, de l'insertion par l'activité économique, des PME et des entreprises relevant de la politique de la ville) ;
- La *promotion de la diversité et la prévention des discriminations* à travers les politiques achats.

Il effectue également un **tour d'horizon des concepts mobilisés** et prend appui sur des normes et référentiels internationaux (Conventions de l'OIT, Pacte mondial, GRI, ISO 26 000) et nationaux.

Il propose un **état des lieux des politiques et pratiques déployées** intégrant la diversité dans les politiques achats, structuré autour :

- des enjeux politiques et organisationnels liés à l'intégration de la diversité dans les achats ;
- de pistes d'actions concrètes, points de vigilance et retours d'expérience permettant de promouvoir la diversité tout au long du processus achats, dans l'ensemble de la chaîne de sous-traitance.

Une démarche en cinq temps pour définir une politique « Achats et diversité » opérationnelle et équilibrée :

- **Organiser un comité de pilotage transverse**, réunissant direction des achats, direction diversité et direction du développement durable afin de cerner les principaux enjeux pour l'entreprise et ses fournisseurs ;
- **Définir son périmètre d'intervention et définir des objectifs cohérents** avec l'analyse des enjeux pour faciliter la réappropriation de la politique définie par les opérationnels ;
- **Identifier les acteurs engagés, reconnaître et valoriser leur engagement, les accompagner et les outiller** dans une logique de réseau pour favoriser l'essaimage et la construction d'une expérience collective ;
- **Tenir compte d'enjeux spécifiques selon les familles d'achats** (ex. : prestations RH et d'intérim, communication et marketing, prestations sur sites) et encourager le dialogue avec les fournisseurs ;
- **Faire de sa politique d'achats un avantage compétitif.**

Six propositions pour promouvoir la diversité par des actions concrètes :

- **Adapter les procédures et conditions d'accès aux marchés et valoriser les fournisseurs actifs**, en tenant compte des problématiques spécifiques aux fournisseurs « divers » ;
- **Expliquer sa politique « Achats et diversité » aux fournisseurs** actuels et potentiels pour encourager les initiatives et garantir l'égalité de traitement ;
- **Élargir son panel fournisseurs** et qualifier les fournisseurs « divers » ;
- **Valoriser l'engagement des fournisseurs en faveur de la diversité** dans les processus achats ;
- **Engager et contractualiser** en vue d'assurer le respect de la législation en vigueur et de garantir le déploiement d'actions promouvant la diversité ;
- **S'inscrire dans une logique partenariale**, permettant le partage d'expérience et la mise en commun de moyens entre clients et fournisseurs.

Six principes d'action pour une relation responsable et durable :

- **Dialogue** : comprendre les difficultés rencontrées par ses fournisseurs, partager les expériences ;
- **Responsabilité** : tenir compte de l'impact de ses décisions sur ses fournisseurs, respecter les délais de paiement ;
- **Adaptation** de ses processus aux contraintes spécifiques rencontrées par ses fournisseurs ;
- **Anticipation** de ses besoins pour identifier des pistes d'action et être moins contraint par les délais ;
- **Contrôle** des effets concrets de ses actions et de la réalisation des engagements pris ;
- **Amélioration continue** : s'inscrire dans une logique de progrès, se donner le temps d'apprendre et de construire.